

Montréal, le 26 juillet 2022

VIA LE SDÉ

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Nicolas Dubé
Associé

Ligne directe : 514-392-9432

Télec. : 514-878-1450

nicolas.dube@gowlingwlg.com

Adjointe

Tél. : 514 878-9641, poste n° : 65322

**Objet : Régie de l'énergie - Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement
2020-2029 d'Hydro-Québec dans ses activités de distributeur d'électricité
Dossier de la Régie : R-4110-2019, Phase 2
Notre dossier : L154240003.2**

Chère consœur,

Par la présente, l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (l' « **AQPER** ») dépose au SDÉ sa demande de paiement de frais dans le cadre de la phase 2 du présent dossier.

L'AQPER est d'avis que la nature de sa participation au présent dossier justifie les frais qu'elle réclame. À son avis, son implication au niveau des demandes de renseignements ainsi que le mémoire qu'elle a déposé au soutien de ses recommandations sont pertinents et utiles au délibéré de la Régie. Par ailleurs, sa demande de paiement de frais respecte la décision procédurale D-2022-043 de la Régie¹. Pour ces motifs, l'AQPER demande respectueusement à la Régie de lui accorder les frais qui sont réclamés.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

GOWLING WLG (CANADA) S.E.N.C.R.L., s.r.l.



Nicolas Dubé

ND

¹ Les honoraires réclamés s'élèvent à 39 935,00\$ (exclusion faite de l'allocation forfaitaire), soit en deçà du montant de 40 000\$ fixé par la Régie dans sa décision procédurale D 2022-043.